



education.gouv.fr

[Accueil](#) > [Toute l'actualité](#)

Toute l'actualité

Éduc@tice 2007 : discours vidéo du ministre

[[archive](#)] Discours - Xavier Darcos - 21/11/2007

Mercredi 21 novembre 2007, Xavier Darcos a inauguré Educ@tice, le salon dédié aux usages et aux applications des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement. Le ministre a présenté les principaux axes de sa politique en faveur des usages des nouvelles technologies : un meilleur équipement des écoles primaires, de nouveaux outils pour les enseignants et les élèves, des ressources numériques accessibles à tous et une série de mesures destinées aux élèves en situation de handicap.

Durée : 28mn40. - Téléchargement : .wmv

Vidéo éditée par [momindum](#)

État des lieux

[T.I.C.E à l'école](#)

[projet et axes à explorer](#)

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté l'invitation des organisateurs du salon Educ@tice qui s'ouvre aujourd'hui car elle m'offre l'occasion de dévoiler ma vision du rôle des nouvelles technologies à l'école. L'inauguration de ce troisième salon professionnel des usages et applications des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement est également le moment idéal pour vous présenter les principaux axes que j'entends explorer pour valoriser mais aussi maîtriser les usages des nouvelles technologies en milieu scolaire.

État des lieux

Pendant très longtemps, la télévision a été le seul écran présent dans les foyers comme dans les écoles. Les enfants nés à partir des années 1970 ont littéralement grandi face au petit écran. Ce monopole se fait encore sentir aujourd'hui. En effet, en 2006, vous le savez, les enfants âgés de quatre à dix ans passaient en moyenne deux heures et sept minutes devant la télévision.

Ce chiffre est considérable : si l'on compte que ces jeunes enfants dorment au moins dix heures par jour, c'est un septième de leur journée qu'ils passent devant l'écran de télévision. Deux heures c'est aussi le tiers du temps qu'ils passent chaque jour à étudier en classe.

Pourtant la révolution technologique qui s'opère depuis une dizaine ou une quinzaine d'années tend à transformer en profondeur le rapport que nos enfants entretiennent avec les écrans. Aux écrans de télévision se sont ajoutés, en effet, les consoles de jeux, les

ordinateurs, les supports multimédia et les téléphones portables.

Cette entrée rapide dans l'ère du numérique et du multimédia n'est pas sans effet sur les pratiques et les consommations des jeunes générations. En effet, le temps passé par les enfants et les adolescents devant la télévision semble se restreindre au profit d'usages et de formes nouvelles de consommations médiatiques.

Aujourd'hui, nos enfants entretiennent donc des rapports étroits avec les nouvelles technologies.

Il serait vain de prétendre le contraire. Cette situation nouvelle n'est pas sans susciter quelque inquiétude aux adultes que nous sommes, car elle comporte de nouveaux risques, que nous devons nous habituer à déceler et à enrayer. Je pense, notamment, à l'addiction que peut entraîner la surconsommation des jeux vidéo, l'exposition des enfants à des images violentes ou pornographiques diffusées sur Internet ou encore au développement récent de la pratique dite du « happy slapping* », facilitée par l'omniprésence des téléphones portables. Tous ces risques ne doivent pas être sous-évalués, c'est certain.

*Pratique consistant à filmer une agression physique grâce à un téléphone portable et éventuellement à diffuser la scène sur internet.

Pour autant, il serait inique de présenter ces mutations contemporaines uniquement sous l'angle de leurs inconvénients. Je suis convaincu, en effet, que la mise au point et la diffusion des technologies nouvelles sont également porteuses d'espérance : avec le développement d'Internet, chaque élève, quel que soit son âge, sa profession ou son lieu de résidence, a la possibilité d'accéder instantanément à l'ensemble ou presque du savoir humain.

Il n'est donc pas usurpé de parler de l'émergence d'une société de l'information et de la connaissance. Pour la première fois, la relation que les enfants entretiennent avec les écrans semble donc pouvoir s'inverser. Il est possible de rompre avec la passivité qui avait prévalu avec la télévision de développer une relation réellement interactive qui permette aux enfants d'accéder au savoir.

Cette nouvelle donne technologique constitue indéniablement une chance pour tous les élèves. Elle représente également un formidable défi pour l'Éducation nationale. En effet, jusqu'à présent, les rôles étaient clairement assignés au sein de la relation éducative. L'enseignant était le détenteur d'un savoir qu'il avait pour mission de transmettre à des élèves, qui n'auraient pas songé, de bonne foi, à remettre en cause sa parole. Aujourd'hui, sans que la formation ou les qualités personnelles des enseignants n'aient été remises en cause, leur autorité est plus régulièrement relativisée au nom des informations ou plutôt des données collectées sur internet.

Ces dernières ne sont pas toujours exactes ou ne sont pas véritablement comprises, mais elles suffisent à instiller le doute au sein des jeunes esprits, à contester les savoirs transmis par les enseignants et à ébranler le fondement même de la relation pédagogique.

TICE à l'école

Quelle attitude l'école doit-elle adopter face à cet environnement profondément renouvelé et face à une éventuelle contestation des savoirs enseignés ? Prétendre qu'elle doit rester hermétique aux mutations technologiques, c'est prendre le risque de couper notre système éducatif de son environnement socioculturel, c'est aussi passer à côté des formidables possibilités offertes par la révolution numérique. Mais faut-il pour autant, au nom d'une quête effrénée et irréfléchie de modernité, introduire à tout prix au sein de nos écoles et de nos établissements scolaires des supports et des pratiques sans rapport avec les apprentissages inscrits au cœur de notre système éducatif ?

Entre ces deux positions extrêmes, il existe un équilibre à trouver. Il doit être déterminé par une recherche inlassable de l'efficacité pédagogique qui permette de réassurer la légitimité des connaissances dispensées. En effet, appliquées à l'éducation, les technologies de l'information et de la communication ne doivent pas avoir pour seule mission d'informer ou de faciliter la communication entre les membres de la communauté éducative. Elles peuvent avoir un véritable intérêt pédagogique, c'est-à-dire contribuer efficacement au bon fonctionnement du processus de transmission des savoirs et par là-même à la réussite de tous les élèves. Pour que les T.I.C.E soient véritablement efficaces, il faut donc veiller à privilégier les pratiques et les usages dont l'apport est attesté, au détriment de ceux dont l'intérêt n'est qu'incertain.

En fait, le défi majeur auquel l'école doit faire face aujourd'hui, n'est pas tant celui des supports que celui des contenus. L'ordinateur, comme l'ensemble des nouvelles technologies, est partout, à la maison, dans la rue, à l'école même. Il faut, bien entendu, prolonger les efforts entrepris et étoffer l'équipement des établissements et des écoles mais il faut surtout comprendre que l'enjeu principal est ailleurs.

Il réside en fait dans la diffusion de contenus de qualité. Les enseignants et leurs élèves doivent avoir un accès facilité aux programmes, aux logiciels et aux dispositifs qui offrent cette valeur ajoutée pédagogique, que j'évoquais précédemment.

L'usage vertueux et régulé des technologies nouvelles peut aujourd'hui présenter un triple intérêt pour notre système éducatif.

1. Tout d'abord, les T.I.C.E permettent d'enrichir la relation entre le professeur et ses élèves. Aujourd'hui, les outils informatiques sont devenus indispensables dans le cadre des cours d'histoire ou de géographie, par exemple. Ils permettent aux enseignants de faire découvrir à leurs élèves d'excellentes reproductions des sources archivistiques et iconographiques analysées, d'étayer l'étude de ces documents ou encore de concevoir et de réaliser, dans le cadre du cours, des cartes et des modèles géographiques d'une lisibilité inégalée.
2. Les T.I.C.E facilitent également le travail collaboratif des enseignants qui peuvent mettre en commun leurs travaux et créer des contenus de qualités adaptés aux caractéristiques et aux difficultés spécifiques rencontrées par leurs élèves. En ce sens, les T.I.C.E permettent donc aux enseignants de profiter d'expériences menées par leurs collègues pour enrichir leur propre pratique et développer des outils pédagogiques originaux.
3. Enfin, l'apport des T.I.C.E s'avère décisif pour accompagner les élèves souffrant de handicaps. Je reviendrai ultérieurement sur ce point mais je tiens à souligner dès à présent qu'adapter les ressources numériques, les rendre accessibles aux élèves handicapés et promouvoir des outils dédiés, c'est développer leur autonomie et œuvrer pour leur intégration au sein des classes.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, je ne serai pas le ministre d'un nouveau plan calcul, le ministre des TO 7-70 ou des M.O.5. Je ne reproduirai pas les erreurs commises à l'âge héroïque de l'informatique scolaire.

En revanche, je veillerai à la diffusion des usages véritablement pédagogiques des technologies de l'information et de la communication. Au collège, au lycée, comme à l'école, je veux être le ministre du développement des pratiques.

Projet et axes à explorer

a. Le développement des pratiques implique tout d'abord une attention toute particulière au primaire.

En effet, la maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication est inscrite dans le socle commun des connaissances et des compétences. Or, si tous les élèves doivent théoriquement maîtriser les compétences, les connaissances et les attitudes exigées par le B2i primaire à la fin du C.M.2, je constate que c'est loin d'être le cas aujourd'hui, puisque moins d'un écolier sur deux le valident effectivement. Il faut donc poursuivre l'effort d'équipement des écoles primaires, en favorisant, notamment, l'adoption des tableaux blancs interactifs.

Par ailleurs, je veux faciliter l'introduction, dans les écoles, de dispositifs de visioconférence destinés à favoriser l'apprentissage des langues étrangères en faisant dialoguer les élèves un interlocuteur étranger. Un plan d'équipement est lancé pour atteindre l'objectif de 1000 écoles équipées à la rentrée 2008. Pour y parvenir, un appel à projet est mis en ligne aujourd'hui sur le site du ministère. Il a pour fonction d'identifier 20 sites-pilotes qui seront équipés dès janvier 2008. Ces premières expérimentations serviront de modèles aux 980 autres écoles qui bénéficieront du soutien de l'Education nationale pour s'équiper en dispositifs de visioconférence. Le recours à des dispositifs innovants pour favoriser l'apprentissage des langues, voici l'exemple typique du bon usage des nouvelles technologies que j'entends favoriser.

b. Le développement des pratiques passe aussi par une attention plus grande aux difficultés spécifiques rencontrées par les élèves handicapés.

Je tiens en particulier à ce que l'Education nationale leur donne les moyens de surmonter leur handicap et d'accéder aux mêmes outils numériques que leurs camarades valides. Ainsi, les élèves non-voyants doivent avoir la possibilité de faire des exercices en braille, tout comme les malentendants doivent pouvoir suivre les cours en langue des signes et bénéficier de dispositifs leur permettant d'être compris et corrigés par leurs enseignants.

Dès 2008, l'Education nationale va consacrer 500 000 euros au lancement d'une véritable politique d'accessibilité des ressources destinée à assurer les mêmes conditions d'apprentissages à tous les élèves sans exception. Les sections les plus consultées et les plus utiles du site www.education.gouv.fr seront désormais accessibles aux déficients visuels et auditifs. Cet effort sera d'ailleurs prolongé par la création, dès la rentrée 2008, d'un portail dédié intitulé www.ecolepourtous.education.fr. Destiné à faciliter l'enseignement et les apprentissages grâce à la mise à disposition de ressources numériques adaptées, ce portail pourra être aisément atteint depuis le site de l'Education nationale.

Je peux également vous annoncer qu'un observatoire des ressources numériques adaptées va être mis en place sous l'égide de l'I.N.S.H.E.A. Il aura pour objectif de recenser et de diffuser les produits et les contenus pédagogiques existants ainsi que d'identifier les blocages afin d'apporter des réponses aux besoins sur l'ensemble du territoire. En outre, un plan de soutien à la production de ressources numériques spécifiques sera prochainement dévoilé.

c. Pour développer les pratiques, j'entends enfin favoriser dans toutes les classes de France l'utilisation de contenus numériques.

C'est pour cette raison que, dès le début de l'année 2008, la totalité des enseignants-stagiaires du 1er degré, ainsi que les professeurs stagiaires de mathématiques, S.V.T, histoire-géo et physique-chimie qui enseignent dans le second degré, recevront une clé U.S.B regroupant des contenus numériques de qualité dont les droits ont été acquis par l'Education nationale et qu'ils pourront utiliser comme supports de leur présentation de cours.

À la rentrée 2008-2009, toutes les matières seront disponibles, c'est donc la totalité des enseignants stagiaires qui pourront bénéficier de ces ressources numériques dans le cadre de leur cours.

Enfin, il est un dernier point que je tenais à aborder aujourd'hui devant vous : une expérimentation de « e-book » va être lancée dès la rentrée 2008 dans 50 classes de 6ème localisées en Alsace. Il s'agira de vérifier la pertinence de ce support qui vise à diminuer le poids du cartable. Il s'agira également de tester sur un support unique et autonome de nouveaux formats de manuels scolaires ainsi que des contenus enrichis par le son et l'image.

Vous le voyez, les chantiers que l'Education nationale a pris la décision d'ouvrir, sont vastes, et les défis qu'elle a à relever sont redoutables. Je tiens à vous assurer que vous pouvez compter sur mon entière détermination et sur mon attention vigilante pour atteindre les objectifs ambitieux que je me suis fixé.

Développer les pratiques dont l'intérêt pédagogique passe aussi par la reconnaissance des actions entreprises par des établissements et des enseignants déterminer. C'est pour cette raison que l'Éducation nationale a créé un trophée des usages. Sa première édition vient de s'achever et je suis heureux de constater qu'elle a connu un grand succès. Les trophées seront remis demain et je tiens à féliciter dès à présent les lauréats pour leur enthousiasme et leur détermination. Bravo à tous !

EN SAVOIR PLUS

Pages à consulter

[Dossier de presse](#)

Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement
Le mercredi 21 novembre 2007

Site à consulter

[Educ@tice](#)

Salon professionnel des usages et applications des technologies de l'information et de la communication
<http://www.educative.com>

Educnet

Le site des nouvelles technologies pour l'enseignement.
[appel à projets "1 000 visioconférences pour le primaire](#)

Mise à jour : décembre 2007